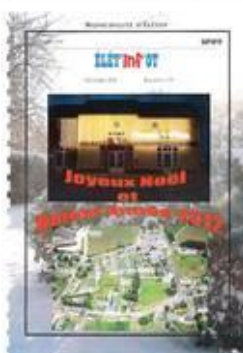
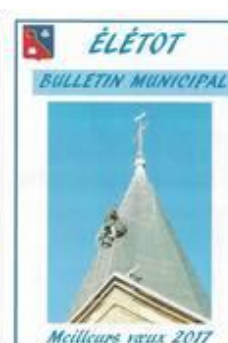
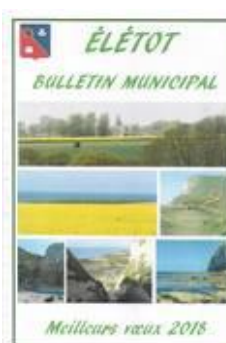
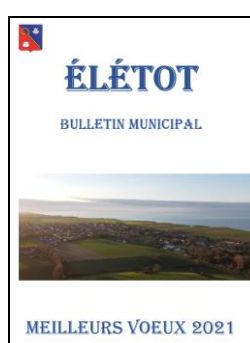
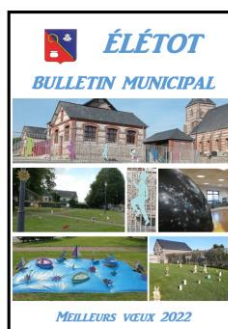
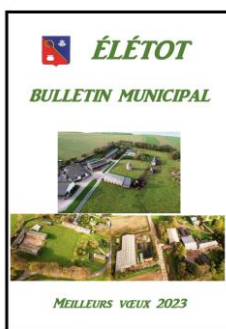
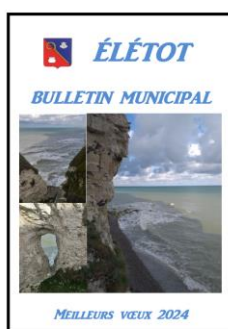




ÉLÉTOT

BULLETIN MUNICIPAL



MEILLEURS VŒUX 2026

VŒUX DE LA COMMUNE



8 MAI



LE MOT DU MAIRE



Chers Elétotaises et Elétotais,

A l'heure où nous entamons une nouvelle saison dans la vie de notre commune, je souhaite vous adresser un message de gratitude et de confiance.

Notre village continue d'évoluer grâce à l'engagement de l'équipe municipale, du personnel communal, des associations et de chacune et chacun d'entre vous. J'ai bien évidemment une douce pensée pour notre Edith Lemarchand, doyenne du Conseil Municipal qui nous a quittés cette année. C'était une personne très investie dans la vie locale, un exemple pour notre jeunesse. Elle était, avec moi, toujours avenante et protectrice.

Le lien, entre les plus jeunes et nos Aînés est indispensable pour qu'ensemble nous maintenions un cadre de vie agréable, solidaire et dynamique.

Dans notre projet d'aménagement du lotissement « Le Clos Masure », nous avons réservé une parcelle pour la construction de logements adaptés à nos seniors. Le permis d'aménager est accordé et les fouilles archéologiques préventives ont démarré. Si des vestiges ne sont pas extraits de cette parcelle, les travaux de terrassement commenceront au printemps.

A l'heure où l'insécurité gagne du terrain, notre commune semble épargnée. Depuis la mise en place de la vidéoprotection, le démarchage en porte à porte est en diminution et aucun fait de cambriolage ou d'agression n'a été rapporté. C'est un point positif qui nous conforte dans nos décisions. Cependant, nous devons rester vigilants c'est pourquoi je vous invite à contacter la Mairie si vous êtes témoins de comportements inhabituels, cela me permet, par l'application PanneauPocket, d'en informer instantanément tous les habitants (pour celles et ceux qui n'auraient pas encore téléchargé cette application sur leur portable, le guide d'installation se trouve à la fin de ce bulletin).

En cette fin d'année, vous allez, pour bon nombre d'entre vous, retrouver vos familles pour passer les fêtes de Noël autour d'un bon repas dans la joie et la magie des illuminations. Il est important, avant de commencer une nouvelle année, de se laisser porter par ces moments de partage en laissant nos petits soucis de côté.

Je remercie le personnel communal pour son engagement, salue les Présidents et Présidentes d'association ainsi que tous les bénévoles qui, aux dépens parfois de leur vie familiale, œuvrent pour animer notre village.

Je vous souhaite à chacun de passer de bonnes fêtes de fin d'année auprès de vos proches et vous donne rendez-vous le 9 janvier pour la cérémonie des vœux de la municipalité.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter tous nos vœux de bonheur et de réussite pour l'année 2026.

Avec tout mon dévouement,

Le Maire, Séverine HÉBERT

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE.....	PAGE 1
LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2024...	PAGE 3
TARIFS DE LA COMMUNE.....	PAGE 9
INAUGURATION DE L'ESPACE LÉON JEANNE.....	PAGE 10
ÉTAT CIVIL.....	PAGE 11
ÉCLIPSE PARTIELLE DU SOLEIL EN 2026	PAGE 12
LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.....	PAGE 15
PAROISSE SAINT-BENOÎT-DU GRAND-CAUX.....	PAGE 16
L'AMICALE DU SOUVENIR DES ANCIENS COMBATTANTS.....	PAGE 17
L'ÉCOLE PRIMAIRE LA VALLEUSE.....	PAGE 19
LES PETIT'POUSSES.....	PAGE 22
LES AMIS DE LA VALLEUSE.....	PAGE 23
L'UNION DES MARINS D'ÉLETOT.....	PAGE 24
LE COMITÉ DES FÊTES	PAGE 25
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION FÉCAMP CAUX LITTORAL.....	PAGE 27
LA BIBLIOTHÈQUE D'ÉLETOT.....	PAGE 32
SITE INTERNET.....	PAGE 35
RENSEIGNEMENTS PRATIQUES.....	PAGE 36
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS.....	PAGE 38
PROJET AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR D925 ET D79.....	PAGE 40

Les principales décisions du Conseil Municipal en 2025

4 Février 2025

LA RUE DU FUTUR LOTISSEMENT ET LE SYSTÈME DE NUMÉROTATION.

Le Conseil Municipal a décidé de nommer la Rue : Rue du Clos Masure et de choisir le système métrique pour la numérotation des maisons de la Rue en débutant la numérotation à partir de la Place du Marquais.

SDE76 : RENOUELEMENT D'ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDE D'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ

Vu la directive européenne n°2009/72/CE du 13 juillet 2009 concernant les règles communes pour le marché intérieur de l'électricité,

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la Commune d'ÉLÉTOT d'optimiser ses achats en renouvelant son adhésion au groupement de commandes d'achat d'énergies pour l'alimentation de son patrimoine,

Considérant qu'en égard à son expérience, le SDE76 entend assurer le rôle de coordonnateur de ce groupement pour le compte des membres,

Au vu de ces éléments et sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Décide** de renouveler l'adhésion de la commune au groupement de commandes ayant pour objet l'achat groupé pour la fourniture d'électricité, de gaz naturel et services associés,

COPIEUR MAIRIE.

La location du copieur Mairie est signée avec CCLS au prix de 375 € H.T. / trimestre et une maintenance avec Burologie au prix de 0,0029 € pour les copies noir et blanc et 0,029 € pour la couleur

AVIS DE LA COMMUNE SUR LE RÉSULTAT (PLUi HM) PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT MOBILITÉ ET PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que :

La Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral, compétente en Plans Locaux d'Urbanisme a approuvé son Plan local d'Urbanisme intercommunal valant plan de mobilité et programme local de l'habitat (PLUiHM), le 18 décembre 2019.

Dans le respect des objectifs du développement durable, l'action des collectivités publiques en matière d'urbanisme vise, au titre de l'article L101-1 du code de l'urbanisme, à atteindre les objectifs suivants :

1° L'équilibre entre les populations résidant dans les zones urbaines et rurales, le renouvellement urbain, le développement urbain et rural maîtrisé, la restructuration des espaces urbanisés, la revitalisation des centres urbains et ruraux, la lutte contre l'étalement urbain ; une utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières et la protection des sites, des milieux et paysages naturels ; la sauvegarde des ensembles

urbains et la protection, la conservation et la restauration du patrimoine culturel ; les besoins en matière de mobilité ;

2° La qualité urbaine, architecturale et paysagère, notamment des entrées de ville ;

3° La diversité des fonctions urbaines et rurales et la mixité sociale dans l'habitat ;

4° La sécurité et la salubrité publiques ;

5° La prévention des risques naturels prévisibles, des risques miniers, des risques technologiques, des pollutions et des nuisances de toute nature ;

6° La protection des milieux naturels et des paysages, la préservation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol, des ressources naturelles, de la biodiversité, des écosystèmes, des espaces verts ainsi que la création, la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques ;

6° bis La lutte contre l'artificialisation des sols, avec un objectif d'absence d'artificialisation nette à terme ;

7° La lutte contre le changement climatique et l'adaptation à ce changement, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'économie des ressources fossiles, la maîtrise de l'énergie et la production énergétique à partir de sources renouvelables ;

8° La promotion du principe de conception universelle pour une société inclusive vis-à-vis des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie dans les zones urbaines et rurales.

Par ailleurs, selon une trajectoire cohérente avec les engagements de la France en matière de lutte contre le changement climatique, à la lutte contre la pollution de l'air et la pollution sonore ainsi qu'à la préservation de la biodiversité, le plan de mobilité vise à contribuer à la diminution des émissions de gaz à effet de serre liées au secteur des transports ainsi qu'à assurer notamment l'équilibre des besoins de mobilité, le renforcement de la cohésion sociale et territoriale, le développement des usages partagés et des transports collectifs, l'amélioration des mobilités quotidiennes, faciliter le recours aux mobilités partagées et aux mobilités actives (articles L. 1214-1 et L. 1214-2 du code des transports).

Aussi, au plus tard 6 ans après l'approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, une analyse des résultats de l'application du plan doit être réalisée au titre de l'article L151-27 du code de l'urbanisme, après sollicitation de l'avis de ses communes membres par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale.

Cette analyse donnera lieu à une nouvelle délibération du conseil communautaire afin de conforter la prescription de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme intercommunal engagée par le conseil communautaire du 30 mai 2024.

Monsieur le Président a sollicité l'avis préalable de la commune de sur la réalisation de l'analyse de l'application, depuis 5 ans, du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Mobilité, au regard des objectifs développés ci-dessus.

Le Conseil Municipal a donné un avis favorable à l'unanimité.

DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LE FUTUR LOTISSEMENT

La commune a demandé des subventions à la Préfecture, au Département et au C.A.U.E. pour l'aménagement.

Le projet est présenté avec l'estimation de DCI ENVIRONNEMENT pour les travaux d'aménagement du futur lotissement. (scénario 3) au prix de 395 200 euros TTC pour les travaux de la voirie soit 329 333,33 € HT.

ANNONCEURS BULLETINS MUNICIPAUX

Les encarts publicitaires pour les bulletins municipaux seront facturés : les encarts au prix de 50 € pour un encart de 1/6^{ème} de page pour les entreprises des communes extérieures et 30 € aux Entreprises Élétoises pour toutes les années restantes du mandat municipal

1^{er} Avril 2025

BUDGET PRINCIPAL COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le Conseil Municipal réuni le 1^{er} avril 2025 examine le compte administratif du budget principal 2024 de la Commune :

Excédent de fonctionnement :	196 002,40 €
Déficit d'investissement :	48 723,27 €

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024 DU BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Madame Séverine HÉBERT, Maire d'ELETOT.

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024

Constate que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement global de 196 002,40 €

Pour mémoire Prévision budgétaire	
Virement à la section d'investissement	125 190,00 €
Solde d'exécution d'investissement	
Déficit d'investissement C/ 001	48 723,27 €
Restes à réaliser Investissement – Recette	
Dépenses	16 000,00 €
Déficit	64 723,27 €

AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT

En Priorité

. à la couverture du besoin de financement C/1068	64 723,27 €
Titre de recette à émettre	

Pour le solde

. À l'excédent de fonctionnement reporté C/002	131 279,13 €
--	--------------

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2025

UNION DES MARINS	.	.	:	400 €
LES AMIS DE LA VALLEUSE	.	.	:	400 €
COOPERATIVE DE L'ECOLE	.	.	:	500 €
AMICALE DU SOUVENIR	.	.	:	400 €
AMICALE CANINE	.	.	:	100 €
ASS. POUR LE MAINTIEN DOM	.	.	:	50 €
A.B.E.C. ETRETAT	.	.	:	150 €
ASSOCIATION « AU CŒUR DES CHATS	.	.	:	150 €
LES PAQUERETTES	.	.	:	100 €

Et autorise Madame le Maire à signer les pièces afférentes à cette affaire.

VOTE DES TAXES 2025.

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2025.

- Foncier bâti : 44,32 %
- Foncier non bâti : 47,37 %
- Taxe d'habitation : 8,58 %
des résidences secondaires

FONGIBILITÉ DES CRÉDITS DU BUDGET PRINCIPAL ANNÉE 2025

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section pour l'année 2025.

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2025

Section de Fonctionnement :

Dépenses :	692 800,00 €
Recettes :	692 800,00 €

Section d'investissement :

Dépenses :	184 960,27 €
Recettes :	184 960,27 €

Le Budget est équilibré en dépenses et en recettes :

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ERDF 2024

Le Conseil Municipal réuni le 1^{er} avril 2025 examine le compte administratif du budget ERDF 2024 dont les résultats sont arrêtés comme suit :

Excédent de fonctionnement :	247,12 €
------------------------------	----------

BUDGET PRIMITIF ERDF 2024

Section de Fonctionnement :

Dépenses :	7 148,00 €
Recettes :	7 148,00 €

Le Budget est équilibré en dépenses et en recettes :

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET LOTISSEMENT ECOQUARTIER 2024

Le Conseil Municipal réuni le 1^{er} avril 2025 examine le compte administratif du budget LOTISSEMENT ECO QUARTIER 2024 dont les résultats sont arrêtés comme suit :

Excédent de fonctionnement :	0,00 €
Déficit d'investissement :	88 681,09 €

FONGIBILITÉ DES CRÉDITS DU BUDGET ECO-QUARTIER ANNÉE 2025.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section pour l'année 2025.

BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT ECOQUARTIER 2025

Section de Fonctionnement :

Dépenses :	2 038 087,98 €
Recettes :	2 038 087,98 €

Section d'investissement :

Dépenses :	1 250 506,98 €
Recettes :	1 250 506,98 €

Le Budget est équilibré en dépenses et en recettes :

ENCAISSE SURPLUS BUDGET ERDF

Vu le résultat excédentaire du budget ERDF, la somme de 13 000,00 euros du budget ERDF sera versée sur le budget primitif principal 2025 de la Commune d'ÉLÉTOT.

AMORTISSEMENT DE L'EFFACEMENT DES RESEAUX RUE DE LA VALLEUSE.

Le Conseil Municipal décide de fixer la durée de l'amortissement de l'effacement de la rue de la Valleuse à 2 ans.

Le montant de 10 758,23 euros sera amorti sur 2 ans sur le budget principal de l'année 2025 pour un montant de 5 379,11 € et 2026 pour un montant de 5 379,12 €.

AMORTISSEMENT DE L'ÉTUDE DE CAVITÉ28.

L'Assemblée délibérante décide de fixer la durée de l'amortissement de l'étude de cavité « CAVITE28 » à 5 ans.

Le montant de 20 826,00 euros sera amorti sur 5 ans sur le budget principal des années 2025 à 2029 suivant le tableau ci-dessous.

	Montant
2025	4 165,20
2026	4 165,20
2027	4 165,20
2028	4 165,20
2029	4 165,20
Total	20 826,00

2 Septembre 2025

CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT SUITE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ

Suite à une augmentation d'activité, il est nécessaire de prévoir le service du restaurant scolaire et l'entretien des locaux. Ces tâches ne peuvent être réalisées par les seuls agents permanents de la collectivité.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer un emploi non permanent sur le grade d'adjoint technique dont la durée hebdomadaire de service est de 24/35ème est créé à compter du 04/09/2025 pour une durée maximale de 12 mois.

CONVENTION DE TRANSPORT DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE POUR LA PISCINE

Madame le Maire est autorisée à signer la convention de transport des élèves pour la piscine de FÉCAMP pour l'année scolaire 2025-2026 renouvelable 2 fois avec la Société KÉOLIS pour un tarif de la prestation de 135,00 euros TTC révisable.

FONDS D'AIDE AUX JEUNES (FAJ).

Le Conseil Municipal décide une participation de 144,90 euros au Département pour l'année 2025.



TARIFS DE LA COMMUNE D'ÉLÉTOT

TARIF DES REPAS DE CANTINE ET DE LA GARDERIE

Cantine

Repas enfant : 3,50 €

Repas adulte : 4,20 €

Garderie

Garderie : 2,00 € par jour et 20,00 € de forfait par mois pour plus de 10 jours.

TARIFS : LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES 2026

	Tarifs Commune	Tarifs hors Commune
½ JOURNEE	100 €	140 €
Uniquement un vin d'honneur		
1 JOURNEE	170 €	220 €
2 JOURNEES CONSECUTIVES	270 €	385 €
JOURNEE SUPPLEMENTAIRE	90 €	165 €
JOURNEE après 17h00	30 €	55 €
COUVERTS	0.70 €	0.70 €
ELECTRICITE	0.35 € / Kw/h	0.35 €
CAUTION	500 €	500 €
CASSE	VOIR TARIF AFFICHE	
SALLE MAL NETTOYÉE	200 €	200€

TARIF DU CIMETIERE

Pour une concession :

150 € pour 15 ans

210 € pour 30 ans

310 € pour 50 ans

Pour une caverne :

90 € pour 15 ans

150 € pour 30 ans

230 € pour 50 ans

Pour le columbarium :

Pour les habitants d'ELETOT :

300 € pour 15 ans

400 € pour 30 ans

500 € pour 50 ans

S'ajoute à ce prix une plaque obligatoire fournie par la commune au prix de 190 €.

La gravure sur les plaques aux frais du demandeur devra être conforme au règlement du cimetière.

INAUGURATION DE L'ESPACE LÉON JEANNE

Le 26 avril 2025, Madame Séverine HÉBERT, Maire, entourée de toute la famille, les amis de Monsieur Léon JEANNE et des Élétois ont inauguré l'espace Léon JEANNE, Maire du 22 Décembre 1972 au 29 Mai 1984.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

HENRY	Léonore	le 10/01/2025
LEVASSEUR	Romy	le 09/02/2025
BUREAU	Ambre	le 13/05/2025
HAREL	Mylan	le 22/07/2025
DUBOC	Léon	le 05/09/2025
RICOEUR	Eden	le 06/10/2025
DEJARDINS	Léo	le 30/10/2025



MARIAGES



JAMET Frédéric et NOBLET Manuella	le 12/07/2025
KLOPP Josselin et CORSAINT Claire	le 20/09/2025

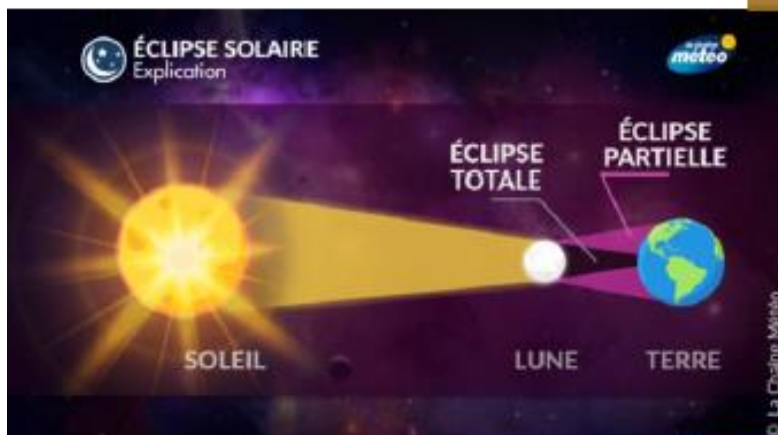
DÉCÈS

LEMARCHAND Édith	le 15/01/2025
JOLLY Fernand	le 09/04/2025
LELIÈVRE Renée	le 26/04/2025
HOUEL Marcel	le 14/05/2025
DAVID Alain	le 10/10/2025

ECLIPSE PARTIELLE DU SOLEIL à ELETOT le Mercredi 12 août 2026

le 12 août 2026.

*Ce ne sera pas celle de 1999 ,
mais on n'en sera pas loin.
le soleil sera recouvert par la lune à
92,4%*



Explication d'une éclipse

*Si vous voulez la voir en totalité , il faudra faire un peu de kms et vous déplacer en Espagne .
Pensez à réserver dès maintenant , car vous n'allez pas être tout seul , et il fera peut être un peu chaud.....
Mais ,ça reste entre nous , il y a les Ba-
léares...!*



Donc restons à ELETOT !

A quelle heure ? Ce sera en fin de journée ,le début de l' éclipse sera à 19h20, à l'azimut 270° , c'est dire plein ouest et le soleil sera alors à une hauteur de 18° , au-dessus de l' horizon.

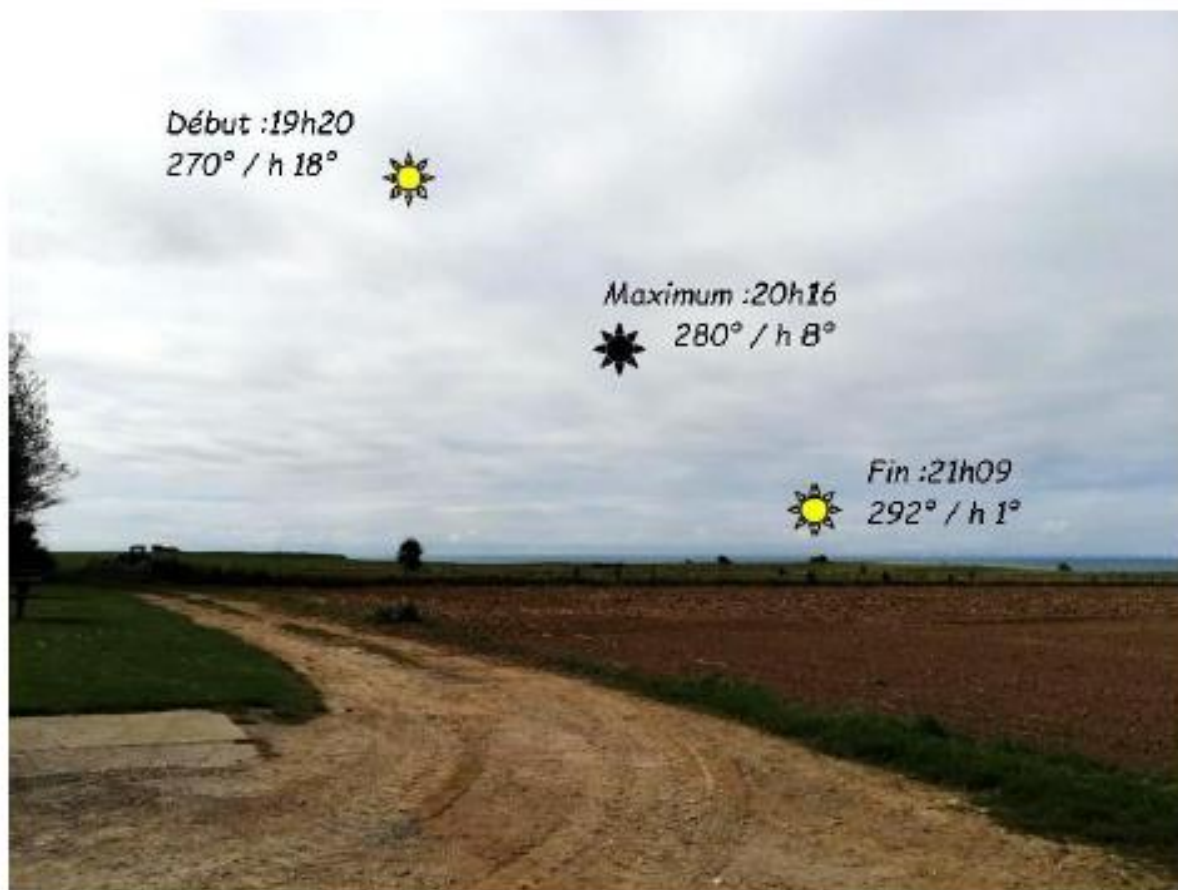
Le maximum sera à 20h16 à l' azimut de 280° et une hauteur de 8° .

La fin de l' éclipse aura lieu à 21h09 ; à 1° de hauteur , c'est-à-dire au ras de l'eau , au cap de 292° , correspondant à Ouest/ Nord-ouest.

Le soleil se couchera juste après , à 21h22 .

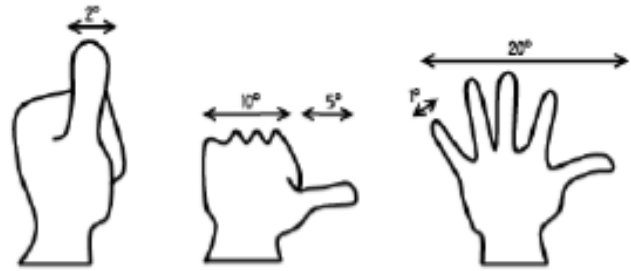
Il faudra une vue dégagée vers l' horizon , vers la mer , et ELETOT est un lieu qui s'y prête bien .

Notamment , sur la « piste » , près du cadran solaire.



D'autres lieux sont possibles sur ELETOT,
La route des Wagands , le chemin de Boisval menant à la valleuse ,
La valleuse elle même, avec un décor potentiel pour des photos !
La route de la valleuse , au sortir d' Eletot , près du terrain des avions.
L' essentiel étant de ne pas avoir d'obstacles en dessus de $2/3^{\circ}$ de hauteur

Rappel des mesures
angulaires , bras tendu



Attention à vos yeux!

Il ne faut jamais regarder directement le Soleil, à moins de placer un filtre approprié entre ses yeux et le Soleil. Les seuls filtres vraiment efficaces et sécuritaires sont :

- les filtres pour jumelles et télescopes, spécialement conçus et homologués pour l'observation sécuritaire du Soleil, disponibles dans les boutiques d'astronomie;
- les lunettes spéciales conçues pour l'observation des éclipses de Soleil et conformes à la norme ISO 12312-2;
- les verres de soudeur grade 14 (n'utilisez pas de nuance plus claire!), dispo-

Mais bien évidemment , on a envie
de la photographier....



Si regarder une éclipse à l'œil nu est dangereux pour les yeux, pointer l'objectif de son smartphone vers le Soleil sans protection l'est tout autant. Une exposition directe prolongée pourrait endommager le capteur de l'appareil. En effet, comme la lentille de l'œil humain, celle du smartphone concentre la lumière du Soleil, risquant ainsi de causer des dégradations irréversibles.

Pour immortaliser l'éclipse en toute sécurité, il est indispensable d'utiliser un filtre solaire adapté. Bien que les filtres pour appareils photo professionnels existent, ceux spécifiques aux smartphones sont bien plus rares. Une alternative consiste à fixer une lentille de lunettes d'éclipse devant l'objectif du téléphone. Cette méthode rudimentaire permet de réduire l'intensité lumineuse et d'éviter d'endommager votre appareil.

Ceci étant , le rendu en zoomant avec un smartphone risque d'être décevant , et ne vaudra pas un Appareil Photo Numérique avec un bon filtre solaire.

LE C.C.A.S.

Le 15 juin, le C.C.A.S. de la Commune a invité tous les aînés Élétotais. Cet agréable repas était animé par l'orchestre « LES FRIANT DE L'ACCORDÉON ».



Le C.C.A.S. a offert aux élèves une sortie au cinéma de FÉCAMP :

- La petite fanfare de Noël
- Panique à Noël



Et un colis a été déposé
chez les Élétotais de plus de 70 ans.

PAROISSE CATHOLIQUE SAINT-BENOÎT-DU-GRAND-CAUX

Ouverte à tous — croyants, incroyants ou en recherche —, notre paroisse vit grâce aux paroissiens dévoués qui proposent des accompagnements (baptême, mariage, funérailles, etc.), des groupes de prière (Rosaire) et de réflexion (échanges autour de la Parole de Dieu), des activités pour les enfants (“caté-vacances”), des mouvements ou des engagements pour tous les âges (professionnels de la santé, équipe solidarité, etc.), ainsi que des rencontres conviviales comme celle du partage de la galette des Rois.

Une Église vivante où chacun peut trouver sa place, n’hésitez pas à venir nous rencontrer !

Ma profonde communion avec chacune et chacun d’entre vous,
Père Marc Prevel



Coordonnées du presbytère / secrétariat :

📍 8, rue Dom Lecrocq - 76540 Valmont

Tél. : 02 35 29 81 38 — mail : paroisse.stbenoit@wanadoo.fr

Horaires du secrétariat :

- Lundi et vendredi de 8h30-12h / 13h30 à 16h30
- Mercredi de 8h30 à 12h en permanence téléphonique



Permanence du curé pour une écoute, une demande de baptême, confession, etc. :

- Samedi de 10h à 12h au presbytère (3^{ème} samedi du mois : permanence du diacre)

Horaires des messes :

Messes dominicales :

- Samedi à 18h (18h30 en été) — église Saint-Nicolas, Valmont
- Dimanche à 10h30 — Sassetot-le-Mauconduit (de la Pentecôte à la Toussaint à Saint-Pierre-en-Port)

Messes en semaine :

- Jeudi à 18h30 — église Saint-Nicolas, Valmont
- Une fois par semaine à 9h30 dans une autre commune de la paroisse

Pour rester informé :

📰 Journal *Plein Vent* — distribué chaque trimestre dans votre boîte aux lettres



<https://saintbenoitdugrandcaux.wordpress.com/>



[Saint Benoît du Grand Caux - 76540 Valmont](#)



[saintbenoit76540](#)



*Réunit 22 clochers : Ancrétteville-sur-Mer, Angerville-la-Martel, Colleville, Contremoulins, Écretteville-sur-Mer, Életot, Ganzeville, Gerponville, Limpiville, Riville, Sainte-Hélène-Bondeville, Saint-Pierre-en-Port, Sassetot-le-Mauconduit, Senneville-sur-Fécamp, Sorquainville, Thérouldeville, Theuville-aux-Maillots, Thiergeville, Thiétreville, Toussaint, Valmont, Ypreville-Biville. S’ajoutent la chapelle des Petites Dalles et l’abbaye Notre-Dame du Pré à Valmont.

AMICALE DU SOUVENIR DES ANCIENS COMBATTANTS

Chers amies et amis,

En cette fin d'année 2025, les membres du bureau et les adhérents se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2026.

Nous allons évoquer ensemble les actions de l'association :

Suite au décès de notre trésorière Madame Édith LEMARCHAND, une assemblée générale s'est tenue le 2 février 2025 à 15h afin de former un nouveau bureau.

Président : M. DELAUNE Dany

Vice-Président : M. GILET Robert

Secrétaire : Mme DEJARDINS Virginie

Secrétaire adjointe : Mme PEPINO Nicole

Trésorière : Mme LEBORGNE Sabrina

Trésorier adjoint : M. ZABIJAK Didier

Afin de clôturer cette assemblée dans la bonne humeur, nous avons partagé la traditionnelle Galette des Rois où Rose-Marie TRANCHARD et Arnaud SAINT MARTIN ont été couronnés.



Loto le 9 février.

Commémoration de l'Armistice 39/45 le 8 mai avec un dépôt de gerbe au monument aux Morts.

Le 14 juillet à l'invitation de la municipalité dépôt de gerbe au monument aux Morts.

Le 11 novembre avec la municipalité et de nombreux habitants, une gerbe a été déposée au monument aux Morts et sur la tombe du Soldat Anglais. Une minute de silence a été demandée suivie de la Marseillaise.

Un verre de l'amitié a été offert à la salle des fêtes.



Le midi, les adhérents se sont restaurés autour d'une table joliment décorée et ont dégusté un succulent repas concocté par la Maison DUFLO de FÉCAMP.

Prochaine Assemblée Générale le 7 février 2026

Un loto vous est proposé le 8 février 2026.

L'ensemble du bureau et les adhérents vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président
Dany DELAUNE



ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE LA VALLEUSE D'ÉLÉTOT

Comme à chaque rentrée de Janvier, les élèves ont découvert les surprises du Père Noël au pied du sapin. Encore une fois, ils ont été bien gâtés !



En Janvier 2025, ce sont les CP-CE1 qui ont participé au concours Non au Harcèlement scolaire en réalisant une affiche collective avec des smileys. Nous n'avons malheureusement pas été sélectionnés pour la phase académique du concours.

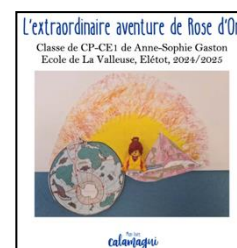


En Février, les élèves de CE2-CM1-CM2 ont participé à un concours d'arts plastiques sur la thématique du Vendée Globe, en partenariat avec l'association initiatives-cœur. Ils ont réalisé un Antarctique d'un mètre de diamètre en papier mâché.



En Avril, les CE2-CM1-CM2 ont participé au concours d'écriture « L'écriture, c'est la classe ! ». Ils ont abordé le thème du courage en réalisant chacun une production écrite dans un recueil collectif.

Les élèves de CP-CE1 ont pu éditer leur propre livre avec les éditions Calamagui. Toujours sur la thématique du Vendée Globe et de la mer, ils ont réalisé un album intitulé « L'extraordinaire aventure de Rose d'Or ». Ils ont également pris en main la rédaction du journal de la classe *Le P'tit Élétois*.



Le 4 Mars, les élèves et les enseignants étaient invités à venir à l'école en pyjama à l'occasion du carnaval « Tous en pyjama ». Ils ont partagé un petit déjeuner collectif en salle de motricité : brioches, et chocolat chaud étaient au rendez-vous !

Les élèves d'élémentaire ont renouvelé leur participation au tournoi de Rugby avec l'association Fécampoise au Stade Le Dantec. Ils ont rencontré différentes écoles de la circonscription et sont repartis avec un ballon aux couleurs de l'équipe de France de Rugby.



Les élèves de maternelle ont travaillé le cycle de vie du blé à travers un projet potager : « de la graine au pain ». Le Lundi 31 Mars, ils ont effectué leur sortie de fin d'année scolaire au moulin de Routot. Ils ont découvert le fonctionnement du moulin et ils ont pu fabriquer leur propre pain avec une cuisson au four à pain traditionnel. C'était super !

En Mai, les élèves d'élémentaire ont participé à deux ateliers avec l'Agglomération Fécamp Caux littoral. Ils ont été sensibilisés aux différentes formes de vie présentes dans les mares : ils ont pu comparer une mare naturelle et une mare ornementale. Les plus grands ont bénéficié d'une visite du SEVEDE à Port-Jérôme-sur-Seine, financée par l'Agglomération.



Le Vendredi 23 Mai, les trois classes de l'école ont effectué une sortie « Pêche à pied » à Yport, en partenariat avec l'association Aquacaux. Ils ont pu observer les différents êtres vivants qui bordent l'Estran.



Le Vendredi 20 Juin, les élèves ont effectué leurs représentations de fin d'année devant les membres de leur famille à la salle des fêtes des Quatre vents. Les classes de maternelle et de CP-CE1 ont présenté un spectacle sur le thème de la mer. Les CE2-CM1-CM2 ont présenté une pièce de théâtre sur le thème de la nature « Une colo connectée ».



Le Vendredi 27 Juin, les élèves d'élémentaire sont partis à la Cité de la Mer à Dieppe. Au programme : visite guidée, atelier de sensibilisation au réchauffement des océans pour les grands et construction du cycle de l'eau pour les plus petits, apprentissage des nœuds marins pour tous !



En Septembre, les élèves ont retrouvé leur école avec un nouveau thème annuel : les quatre éléments. Les élèves de CE2-CM1-CM2 ont participé au concours de scrabble scolaire en Octobre, en partenariat avec l'association Scrabble Côte d'Albâtre. Huit élèves de l'école ont été qualifiés pour participer à la finale locale à Saint-Léonard.

Les élèves de maternelle ont travaillé le cycle de vie du blé à travers un projet potager : « de la graine au pain ». Le Lundi 31 Mars, ils ont effectué leur sortie de fin d'année scolaire



LES PETIT' POUSSES D'ELETOT



L'association a été créée le 03 mars 2025, c'est une association de parents d'élèves Elétotais. Les premières actions ont été réalisées dès septembre 2025. Cette association a pour but de récolter des fonds tout au long de l'année scolaire en organisant des actions afin de contribuer aux sorties pédagogiques.

Le programme de l'année 2025 – 2026 :

- **12 Septembre 2025** : Vente de crêpes (170 crêpes vendues) **Effectué**
- **17 Octobre 2025** : Box goûter (Vacances Toussaint) (53 Box) **Effectué**
- **10 Novembre 2025** : Vente goûter **Effectué**
- **23 Novembre 2025** : Vide ta chambre
- **19 Décembre 2025** : Box goûter (Vacances de Noël)
- **6 Janvier 2026** : Tombola Galette des rois
- **13 Janvier 2026** : Vente goûter
- **13 Février 2026** : Box goûter (Vacances d'Hiver)
- **10 Mars 2026** : Vente goûter
- **3 Avril 2026** : Chasse aux trésors (Pâques)
- **10 Avril 2026** : Box goûter (Vacances de Printemps)
- **12 Mai 2026** : Vente goûter
- **9 Juin 2026** : Vente goûter
- **2 Juillet 2026** : Tombola Été
- **3 Juillet 2026** : Box goûter (Vacances d'Été)

Les autres mois sont à venir ...

Nous remercions les parents de leurs participations pour les actions.

Président : Mme DUFILS Prescilia

Trésorier : Mr LETENDRE Alexis

Secrétaire : Mme ADE Alexandra

✉ : lespetitpoussesdeletot@gmail.com

☎ : 06 41 02 28 81

L'équipe vous souhaite de bonnes fêtes et meilleurs Vœux 2026.

LES AMIS DE LA VALLEUSE

Au revoir 2025

Une année
qui s'achève
avec en
mémoire
de chouettes
souvenirs.



Comment échapper pendant quelques heures à notre quotidien ou rompre l'isolement ? Il suffit tout simplement de se retrouver le 2^{ème} jeudi du mois à la salle des fêtes pour échanger, jouer, partager un goûter, un repas. Ensemble réunis, nous sommes heureux de fêter les traditions au fil des saisons.

En juin, c'est avec grand plaisir que nous avons offert des fleurs pour décorer les tables du repas des Anciens et en décembre, un sachet de friandises aux écoliers lors de leur goûter de Noël.

Grâce à l'investissement, la participation et la bonne humeur de chacun, les rendez-vous sont toujours agréables. Pour cela, nous profitons de ce bulletin pour remercier les adhérents, Mme Le Maire, les employés communaux et les bénévoles.

Merci aussi à Dany et aux nombreux joueurs présents à notre traditionnel loto du 1^{er} mai. Salle comble encore cette année.

Comme le dit l'adage « Plus on est de fous, plus on rit ». Alors, bienvenus chez nous pour de la convivialité en toute simplicité.

La cotisation annuelle est de 20€ par personne, payable en janvier. Et, une participation est demandée quand il y a un repas à la place du goûter (3 repas/an). Le repas de Noël est offert aux adhérents.

Pour info...

Si vous souhaitez pratiquer votre activité préférée plutôt que jouer, libre à vous d'amener votre matériel. L'essentiel est de passer un bon jeudi après-midi.



➤ Interclub du canton de VALMONT

Tout au long de l'année, l'amicale propose des sorties, des événements pour les Aînés du canton. L'occasion de passer une agréable journée à l'extérieur et de faire de nouvelles rencontres. Moyennant finance et sur inscription, chacun peut participer.

En mars, le spectacle « Fiesta croisière » et la journée de la forme en juin ont réuni beaucoup de monde.

Bonjour 2026



A noter dans votre agenda :

- Jeudi 08 janvier : goûter galette des rois.
- Vendredi 1^{er} mai : loto.
- Juillet-août : trêve estivale.



Les membres du club
Les Amis de la Valleuse

UNION DES MARINS D'ÉLÉTOT

Chers Marins et amis

Comme tous les ans notre association a organisé la Saint Pierre des Marins d'Elétot. Cette fête existe depuis plus d'un siècle et nous avons toujours à cœur de pérenniser cette fête en souvenir des années passées où les marins étaient très nombreux à Elétot.

Donc le 9 mars nous nous sommes retrouvés devant la mairie pour se diriger ensemble derrière les drapeaux vers l'église où le père Prével nous a accueilli. Dans ce petit défilé nous notions la présence de Madame Poussier-Winsback député de Fécamp, Monsieur Bazille vice-président du conseil départemental, Madame Séverine Hébert maire d'Elétot, des membres du conseil municipal, de monsieur Daniel Savoye président des Terres Neuvas, et des membres de la SNSM.

La messe a été célébrée par le père Prével, accompagné du diacre Didier Dehais dans une église comme toujours décorée de pavillons maritimes et de filets, sans oublier les maquettes de Charles Pierre.

A l'issue de la messe nous nous sommes rendus au monument aux morts ; des gerbes furent déposées par Madame Poussier-Winsback, Monsieur Savoye, Madame Hébert et Monsieur Gilbert Moricet pour l'Union des Marins. Ensuite une minute de silence fut observée en mémoire des marins décédés.

Comme l'année passée le Chœur d'Hommes d'Yport nous accueillait avec des chants de marins à l'entrée de la Salle des Quatre Vents. Les discours habituels nous ont permis de rendre hommage à notre ancien Président Gérard Leseigneur qui malheureusement ne peut plus se joindre à nous. Ensuite autour d'un verre en écoutant les chants, chacun a évoqué ses souvenirs de navigation et a pris des nouvelles des anciens.

Comme tous les ans notre porte drapeau Robert Jillet a participé à de nombreuses manifestations à Elétot et à Fécamp.

L'Union des Marins d'Elétot vous présente tous ses meilleurs vœux pour 2026 et vous donne rendez-vous le 8 mars 2026 pour notre fête. Prenez soin de vous



Souvenir de 2016

LE COMITÉ DES FÊTES

C'était ça, pas besoin de phrases, les images suffisent à montrer que vous avez été toujours aussi nombreux à participer à nos manifestations dans la joie et la bonne humeur, alors un grand merci à vous tous !!!!

Nous adressons toute notre affection et nos pensées à la famille de notre chère Edith qui nous a quittés en début d'année ♥



LOTOS



FÊTE DE L'ÉTÉ



VIDE GRENIERS



SOIRÉE MAESTRIAS





SOIREE HARENGS



NOEL A L'ÉCOLE



Nos manifestations pour l'année 2026

Loto : Dimanche 29 mars 2026

Fête de l'été : Samedi 30 mai 2026

Vide Grenier : Dimanche 28 juin 2026

Soirée Cabaret : Samedi 03 octobre 2026

Soirée Harengs : Samedi 21 novembre 2026

Téléthon loto : Dimanche 06 décembre 2026

Nous tenions également à remercier tous les commerçants qui nous soutiennent à chacune de nos manifestations : Le P'tit Eléto - Soft Création, Intermarché, Primeur Beaurain, Les étincelles de Géraldine, Les bijoux de Charlotte, la Boulangerie de Sassetot, la Boulangerie de Valmont, Marodia Beauté et Mr Thieulent (Bateau le Maximum).



Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite de belles fêtes !!!

INFOS AGGLO POUR LES COMMUNES

1 - Contactez l'Espace Conseil France Rénov' pour rénover et adapter votre logement !

Vous avez le projet de rénover ou d'adapter votre logement ? L'Espace Conseil France Rénov' de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral peut vous apporter des réponses personnalisées et vous orienter dans votre projet d'aménagement.

Les conseillers vous aident à élaborer votre projet, à définir vos besoins en fonction de votre situation, à mobiliser les aides financières possibles et vous donnent des informations techniques, qu'il s'agisse de :

- rénovation énergétique
- adaptation du logement liée à la perte d'autonomie
- énergies renouvelables
- lutte contre l'habitat indigne et dégradé.

L'Espace Conseil France Rénov' vous accueille sur rendez-vous du lundi au vendredi dans les locaux des services techniques de l'Agglomération, situés au 51 Chemin du Parc à Colleville. Pour prendre contact ou rendez-vous, il vous suffit :

- d'envoyer un mail à : francerenov@agglo-fecampcauxlittoral.fr
- d'appeler le 02 76 23 60 16

- de compléter le formulaire sur cette page du site internet de l'Agglomération : <https://www.agglo-fecampcauxlittoral.fr/au-quotidien/se-loger-ameliorer-son-habitat/espace-info-energie/>



2 - La Piscine, un bain de vitalité !

Le centre aquatique de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral a fait peau neuve et a rouvert ses portes en juillet 2025. Il vous accueille toute la semaine et vous offre des équipements complémentaires :

- un grand bassin sportif dédié à la natation (525 m², 8 lignes)
- un bassin d'activités moins profond (environ 200 m²)
- un vaste bassin ludique avec canons à eau, bains bouillonnants, rivière contre-courants, cols de cygne, cascade, bancs et jets massants
- une pataugeoire équipée de jeux d'eau interactifs
- un espace détente entièrement refait et agrandi, comprenant sauna, hammam, jacuzzi, tisanerie, jardin avec transats !
- un toboggan géant d'environ 80 mètres
- une nouvelle aire de jeux aquatiques à l'extérieur accessible aux beaux jours !
- une salle de cardio-training avec vélos, steps, bancs de musculation...
- une salle de convivialité pour fêter son aqua-anniversaire (nouveau !) !

Différentes activités sont proposées au quotidien : cours de natation, aquagym, aquabike, circuit-training, bébés nageurs... Renseignez-vous auprès de La Piscine au 02 35 27 54 00.

Depuis la réouverture, les usagers sont nombreux à venir profiter de La Piscine. Chaque semaine,

environ 65 classes des écoles, collèges et lycées des communes du territoire fréquentent l'équipement. Sans oublier les familles, les associations, les plus sportifs et les amateurs de détente qui sont aussi au rendez-vous !

+ d'infos, horaires et tarifs : <https://www.agglo-fecampcauxlittoral.fr/au-quotidien/faire-du-sport/centre-aquatique-la-piscine/>

3 - Prenez la route avec Caux Voit' !

L'Agglomération Fécamp Caux Littoral vous propose un outil simple pour faire du covoiturage pour vos trajets de proximité : aller travailler, au marché, faire du sport... Il s'agit de son service public de covoiturage « Caux Voit' » qui fonctionne via l'application Karos, très facile à utiliser et téléchargeable gratuitement.

Vous pouvez créer un compte en quelques clics. Après avoir précisé les déplacements pour lesquels vous souhaiteriez covoiturer, vous serez mis directement en contact avec des utilisateurs qui font les mêmes trajets que vous.

En 2025, pour encourager la pratique du covoiturage, l'Agglomération a augmenté sa participation financière et élargi les conditions d'accès au dispositif :

- le service de covoiturage, déjà accessible à tous ses habitants, **est désormais ouvert aux salariés venant travailler sur le territoire** mais n'y étant pas domiciliés
- la **prise en charge financière de l'Agglomération passe de 1 € à 1,5 € par trajet** : le passager ne paie son trajet que 0,50 € (jusqu'à 20 km, puis 0,10 € par km), le conducteur gagne 2 € par covoiturage et par passager (jusqu'à 20 km, puis 0,10 € par km). La différence est donc prise en charge par l'Agglomération (soit 1,50 € par trajet effectué via Karos dans la limite de deux par jour).

Par exemple, pour un trajet entre Fécamp et Le Havre (42 km), le passager paiera 2,70 € et le conducteur gagnera 4,20 €.

Plus de 1 000 utilisateurs ont téléchargé l'application Karos pour partager leurs trajets au quotidien. En moyenne, les utilisateurs économisent 97 € par mois : un coup de pouce pour le pouvoir d'achat ! Choisir le covoiturage, c'est aussi faire un geste pour la planète en réduisant l'émission des gaz à effet de serre. Vous pouvez facilement en faire autant, tentez l'expérience du covoiturage !

Pour télécharger l'application Karos, scannez ce QR-Code :



4 - L'Espace des 1 000 premiers jours pour accompagner les familles

L'Agglomération Fécamp Caux Littoral, à travers son pôle parentalité, propose depuis le mois de septembre un nouveau lieu d'échanges et de rencontres dédié aux familles : l'Espace des 1000 premiers jours.

Les 1 000 premiers jours, de la grossesse jusqu'à la veille des 3 ans de l'enfant, constituent une période déterminante pour le développement de l'enfant et de l'adulte qu'il deviendra.

Ainsi, l'Espace des 1000 premiers jours offre un accueil chaleureux ouvert aux futurs parents et parents d'enfants âgés jusqu'à 3 ans, afin de :

- Proposer un accompagnement global, de la grossesse aux premières années de l'enfant
- Renforcer la prévention dès le plus jeune âge : santé mentale et périnatale, développement de l'enfant, conditions de vie, bienveillance...
- Échanger les expériences et partager des astuces du quotidien
- Parler de la grossesse ou de la vie avec son enfant
- Aborder les premières étapes de la vie de l'enfant : sommeil, alimentation, émotions...

Différents modes de rendez-vous sont proposés :

- Des temps collectifs d'échanges en famille tous les jeudis de 14h30 à 17h30
- Des ateliers thématiques (éveil, motricité, bronchiolite, massage, portage...) certains lundis de 18h à 19h30 ou mercredis de 15h30 à 17h30 dans différentes communes, selon la programmation annuelle établie
- Des rencontres individualisées avec des accompagnantes à la parentalité : lundi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30, mardi de 14h à 16h30, mercredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30, vendredi de 9h à 12h.

Ces rendez-vous sont gratuits, il est nécessaire de s'inscrire auprès du pôle parentalité de l'Agglomération pour participer :

Tél : 02 35 28 96 95

Mail : parentalite@agglo-fecampcauxlittoral.fr

Le pôle parentalité est situé à l'Espace petite enfance intercommunal Le Pré en Bulles, 7 rue d'Alsace à Fécamp.

Plus d'infos et programme des ateliers parentalité sur www.agglo-fecampcauxlittoral.fr



5 - Livraison de repas à domicile

Ce service de proximité s'adresse aux personnes âgées de 60 ans ou plus, handicapées ou en perte d'autonomie (même ponctuelle, par exemple, à la suite d'une hospitalisation), résidant sur les communes rurales de l'Agglomération. Il a pour but de favoriser le maintien à domicile des personnes en palliant les difficultés d'organisation des repas et en apportant une visite quotidienne. L'agent en charge du portage a aussi pour rôle de signaler toutes difficultés rencontrées par l'usager et d'avertir la famille ou le médecin en cas de nécessité.

Le repas comprend une entrée, un plat, un fromage, un dessert, le potage pour le soir, et une demi-baguette. Les usagers font leur choix la semaine qui précède parmi plusieurs propositions. Les tarifs s'élèvent à 13,10 € / jour pour une personne seule et à 19,90 € / jour pour un couple. La livraison est assurée tous les matins du lundi au vendredi. Les repas du samedi et dimanche sont livrés le vendredi matin.

+ d'infos : 02 35 10 48 48 - portagerepas@agglo-fecampcauxlittoral.fr

6 - Composter les déchets de jardin et de cuisine

L'Agglomération Fécamp Caux Littoral continue de mettre gratuitement à la disposition des habitants disposant d'un jardin **des composteurs en plastique recyclé de 400 litres**. Grâce à cet outil, vous pouvez réduire vos déchets et le volume de la poubelle tout en produisant un engrais 100 % naturel, parfait pour enrichir vos plantes, vos massifs ou votre potager.

Vous pouvez y mettre à la fois les déchets de cuisine (coquille d'œufs, marc de café, épluchures...) ou ceux issus du jardin (tontes, tailles de haies, branchage, feuilles...).

En compostant, vous contribuez à préserver l'environnement en limitant le transport et le traitement des déchets... et en utilisant un compost 100 % naturel pour vos plantations !

Si vous n'avez pas encore de composteur, contactez l'Agglomération Fécamp Caux

Littoral pour en réserver un par téléphone au 02 35 10 48 48 ou en complétant le formulaire en ligne sur : <https://www.agglo-fecampcauxlittoral.fr/actualite/reservez-votre-composteur>



COMMENT BIEN TRIER LES DÉCHETS ?

BAC JAUNE :

- EMBALLAGES EN PLASTIQUE : ALIMENTAIRES ET PRODUITS D'HYGIÈNE
- EMBALLAGES EN MÉTAL : CONSERVES, CANETTES, BARQUETTES ET AÉROSOLS
- EMBALLAGES ET BRIQUES ALIMENTAIRES EN CARTON
- PAPIERS : COURRIERS, ENVELOPPES, JOURNAUX ET MAGAZINES

COMPOSTEUR :

- ÉPLUCHURES
- MARC ET FILTRE À CAFÉ, DOSETTES EN PAPIER, THÉ
- COQUILLES D'ŒUFS
- DÉCHETS DE JARDIN
- AGRUMES (EN PETITE QUANTITÉ)

VERRE : SANS COUVERCLE !

- POTS ET BOCAUX
- BOUTEILLES ET FLAÇONS

BAC GRIS :

- RESTES DE VIANDE ET POISSON
- LITIÈRE
- COUCHES USAGÉES
- VAISSELLE ET VERRE BRISÉS
- BROSSES À DENTS
- MOUCHOIRS USAGÉS
- PROTECTIONS HYGIÉNIQUES

DÉCHETTERIE :

- DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX
- MOBILIER
- GRAVATS
- CARTONS BRUNS
- ÉLECTRONIQUE ET ÉLECTROMÉNAGER
- TEXTILES
- ENCOMBRANTS
- DÉCHETS VERTS
- HUILES DE MOTEUR ET ALIMENTAIRES
- FERRAILLE

RAPPELS :

- Sortir les bacs la veille au soir avant 20h et les rentrer après la collecte
- Les gros cartons sont à déposer en déchetterie
- Si vous avez un doute, mettez le déchet dans le bac gris !
- BAC JAUNE :**
 - mettre les emballages en vrac
 - ne pas les emboîter
 - ne pas les laver, bien les vider.

SCANNEZ CE QR CODE pour en savoir plus sur le tri et la réduction des déchets !

Réduisons et trions nos déchets aujourd'hui pour préserver demain !

Plus d'infos sur : agglo-fecampcauxlittoral.fr / 02 35 10 48 48



→ Pour contacter l'Agglomération Fécamp Caux Littoral :

Adresse du siège : 825 route de Valmont - 76 400 Fécamp

Tél. : 02 35 10 48 48

mail : contact@agglo-fecampcauxlittoral.fr

Site internet : www.agglo-fecampcauxlittoral.fr

Et sur les réseaux sociaux : Facebook / Instagram / LinkedIn/ Youtube

La Municipalité souhaite également faire des petits rappels :

- Il est interdit de bruler des déchets sur son terrain et sur l'ensemble du département.



- Merci de respecter les lieux de dépôts de tri et de ne rien déposer au sol.



- Veuillez **respecter les horaires** pour les activités bruyantes :
 - Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 20h.
 - Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h.
 - Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

- **Pour le bien de tous, vous devez ramasser les déjections de vos chiens.**



- **Ramassage des déchets verts**

La commune ramassera vos tontes de pelouses :

Tous les lundis matins du mois de mars jusqu'au mois octobre.

Et tous les 2^{èmes} lundis de chaque mois de novembre jusqu'en février.

Les lundis fériés sont remplacés par le mardi (le lendemain)

Vous devrez mettre votre herbe dans une poubelle rigide d'un poids raisonnable **(moins de 20 kg)** devant votre habitation **avant 8h00**.

Les branches et l'herbe en sacs plastiques ne seront pas ramassées.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE D'ELETOT

« La liberté ne permet pas de marcher, mais elle permet de respirer. »

Roland Barthes



N'hésitez pas à pousser les portes de la bibliothèque et de découvrir un espace agréable pour travailler.

Venez consulter les ouvrages encyclopédiques, feuilleter le journal local.

Venez passer un agréable moment dans ce lieu de découverte ouvert à tous.

Info : La médiathèque départementale de la Seine-Maritime (MDSM) prête environ 1300 livres dont le tiers est renouvelé tous les ans.

De nombreux ouvrages sont acquis chaque année.

Info : Un système de réservation de livres mis au point par la MDSM me permet de vous procurer les livres que vous souhaitez lire selon leur disponibilité.



Venez découvrir :

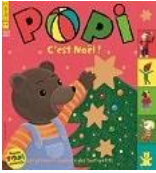
Les romans : d'aventures, sentimentaux, policiers et science fictions.

Les bibliographies, les documentaires (voyages, cuisines, sport...)

Les CD-audio

Les magazines : GEO, Ça m'intéresse, Patrimoine Normand et pour les petits : J'aime lire et Popi.

- ✚ Pour un plus grand confort de lecture, des romans en gros caractère (fictions ou policiers) sont à la disposition des lecteurs ainsi que des livres audios.



Espace enfants

Les enfants ne sont pas oubliés, ils pourront profiter d'un espace au rez-de-chaussée où un grand nombre d'albums est à leur disposition afin de les familiariser à la lecture.



Les plus grands pourront profiter des romans jeunesse ainsi que des bandes dessinées.



- ✚ Un espace à l'étage vous permet de consulter les ouvrages encyclopédiques ainsi que de nombreux documentaires (sports, cuisine, histoire...). Des ouvrages régionaux sont aussi à votre disposition.



- ✚ Bandes dessinées adultes, documentaires
- ✚ Encyclopédies générales, ouvrages Régionaux



BIBLIOTHEQUE D'ÉLETOT

INFOS PRATIQUES

1. Horaires d'ouverture (susceptibles d'être modifiés) / **Adresse**

✚ Bibliothèque d'Eletot : 241, rue de l'église 76540 ELETOT

Tél : 06 25 69 74 48 **Courriel :** biblioeletot@mcom.fr /

Lundi	16h30 à 18h00
Mercredi	13h30 à 16h30
Vendredi	16h30 à 19h00

2. Modalités d'inscription

- ✓ L'inscription est gratuite.
- ✓ Un justificatif de domicile est demandé pour l'inscription (facture EDF, facture téléphonique).
- ✓ Présentation de la carte d'identité.
- ✓ Un accord parental est nécessaire pour inscrire les mineurs de moins de 14 ans.

3. Durée de prêt

- ✓ Les adultes peuvent emprunter 4 ouvrages (livres, documentaires, CD audio...),
- ✓ Les enfants (moins de 14 ans) peuvent emprunter 3 ouvrages.
- ✓ La durée de prêt est de 21 jours.

4. Les livres dans la bibliothèque

- ✓ Elle possède 3490 ouvrages (acquisition de la commune et dons de particuliers) ; cette année, la bibliothèque a acheté 92 livres (dont 79 livres jeunesse et 11 livres adultes).
- ✓ La BDP prête environ 1300 livres dont le tiers est renouvelé tous les 6 mois.
- ✓ On peut y trouver : Romans, Bandes Dessinées, Revues (Ça m'intéresse ; Géo ; J'aime Lire ; Patrimoine Normand), Ouvrages régionaux, Biographies, Documentaires, CD ainsi qu'une encyclopédie générale.
- ✓ Prix Goncourt, Courrier Cauchois.

5. Nombre de lecteurs

- ✓ Cette année 2025, 7 nouveaux adhérents (5 enfants et 2 adultes) se sont inscrits à la bibliothèque, ce qui porte le nombre à 29 lecteurs. (18 adultes et 12 jeunes).

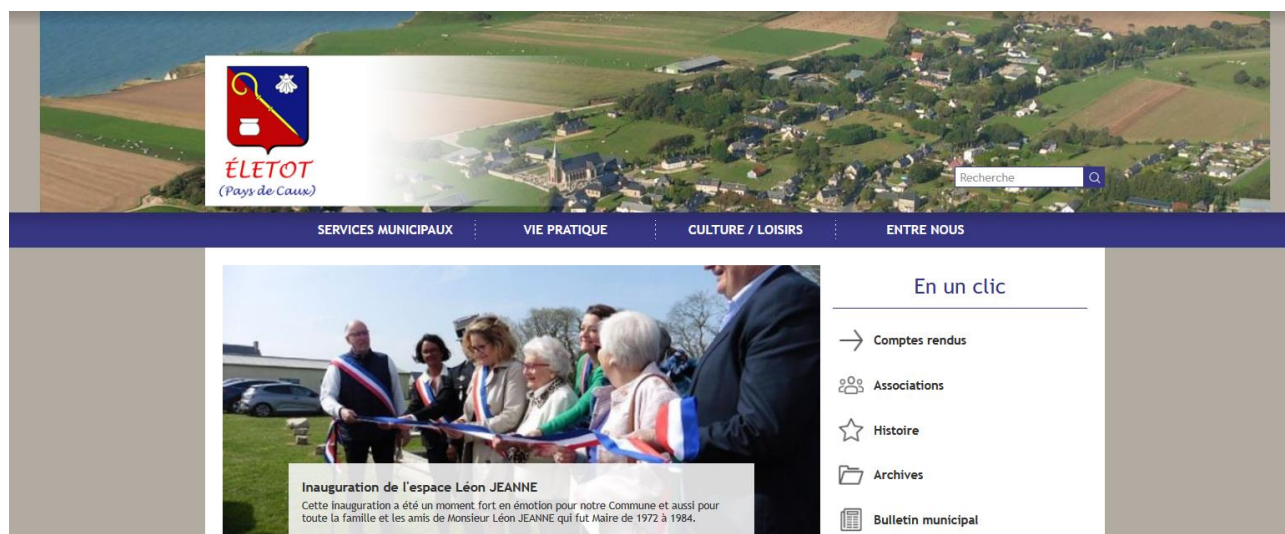


Arnaud DUMOUCHEL

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2026 et venez découvrir de merveilleuses histoires à travers les livres de la bibliothèque d'Eletot.

SITE INTERNET OFFICIEL DE LA MAIRIE D'ÉLÉTOT

eletot.fr



LA COMMUNE VOUS INFORME ÉGALEMENT RAPIDEMENT ET GRATUITEMENT SUR VOTRE TÉLÉPHONE



**TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET**

Recevez les alertes et les informations de votre collectivité en 4 CLICS

- Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette   
- Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le cœur à côté du nom de votre collectivité. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette !
L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

© PanneauPocket

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

LA MAIRIE

Permanences de Madame Séverine HÉBERT Maire ou de ses Adjoints :
les Lundis de 17h00 à 18h30 (permanence d'un adjoint)
les Jeudis de 17h00 à 19h00 (rendez-vous avec Madame le Maire)

Du **secrétariat de Mairie** : Mme RASSE Céline
le Lundi de 8h00 à 12h00 et de 15h30 à 19h00
le Jeudi de 8h00 à 12h00 et de 15h30 à 19h00
Tél - répondeur : 02.35.28.16.07
mairie-eletot@mcom.fr
site : www.eletot.fr

AGENCE POSTALE

du Lundi au Vendredi de 8h45 à 11h15, le samedi de 9h30 à 12h
RELEVÉ DU COURRIER
boîte aux lettres du Marquis du Lundi au Vendredi : 12h00
DÉPART DU COURRIER DE LA POSTE
du Lundi au samedi : 10h00
Tél : 02.35.28.15.02

GARDERIE DE L'ECOLE

Tous les jours d'école de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.
Le tarif de la garderie est : 2.00€ par jour
20.00€ par mois au-delà de 10 jours

CANTINE

Le prix du repas de cantine est fixé à 3,50€ pour les enfants

RAMASSAGE DES ORDURES

Le ramassage des ordures ménagères a lieu tous les mercredis matin à partir de 6h00
Le ramassage du bac de tri jaune a lieu le mercredi matin (6h) 1 semaine sur 2 (semaines paires)

DÉCHETTERIE DE THEUVILLE AUX MAILLOTS

(Tél. : 02.35.10.54.07)

En hiver : du 1^{er} octobre au 31 mars

En été : 1^{er} avril au 30 septembre

JOURS	HORAIRES	JOURS	HORAIRES
Lundi	13H30 – 17H30	Lundi	13H30 – 18H30
Mardi	13H30 – 17H30	Mardi	13H30 – 18H30
Mercredi	9H00 – 12H00 et 13H30 – 17H30	Mercredi	9H00 – 12H00 et 13H30 – 18H30
Jeudi	Fermeture	Jeudi	Fermeture
Vendredi	13H30 – 17H30	Vendredi	13H30 – 18H30
Samedi	9H00 – 12H00 et 13H30 – 17H30	Samedi	9H00 – 12H00 et 13H30 – 18H30
Dimanche	Fermeture	Dimanche	Fermeture

CAUX
LCR



EI LETELLIER Mélinda

EI CORFDIR Quentin

EI REMOUSSIN Émilie

AXA Assurances et Placements

Gestion de Patrimoine

AXA Banque



2 rue Jules Crochemore

76540 Valmont



02.35.29.82.81



agence.valmontlcr@axa.fr



N° ORIAS : 22006643 / 25008482 / 25008480

www.orias.fr

Une équipe à votre service du lundi au samedi

Coordonnées de l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution : 62, Rue Taitbout - 75009 PARIS



COUVREUR - ZINGUEUR

LE FAUVEL

ALEXANDRE

📍 347 Rue du Nord 76540 SAINT-PIERRE-EN-PORT

☎ 02 35 27 16 57 - 02 35 10 02 75

✉ fauvelalexandre@orange.fr



Kévin LEPILLIER

76540 - Eletot

06.37.72.55.03

eurl.mckevin@hotmail.com

SARL DELAHAIS FRERES

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS



Terrassement

Location pelle et niveleuse

Assainissement

Tapis d'enrobé

V.R.D.



3 rue du Chêne - 76790 GERVILLE

Tél. : 02 35 29 30 45 - Fax : 02 35 29 64 51

Mail : delahaisfreres@wanadoo.fr

www.delahais-freres.fr

FORMULES ADMINISTRATIVES

COMMENT DÉCLARER OU OBTENIR	OÙ S'ADRESSER	RENSEIGNEMENTS CONDITIONS PIÈCES À FOURNIR	COÛT	OBSERVATION
LA NAISSANCE	La déclaration est obligatoire, adressez-vous à la Mairie du lieu de naissance.	. Date de naissance, Nom et Prénom(s) . Formulaire rempli par l'Hôpital		La reconnaissance de l'enfant pour les futurs parents non mariés peut se faire avant la naissance dans la Mairie de leur choix.
LE MARIAGE	Pour constituer le dossier, adressez-vous à la Mairie du domicile ou de la résidence de l'un des deux futurs époux	. Carte d'identité. . Extrait d'acte de naissance. . Dossier fourni par la Mairie à remplir (certificat, attestation et liste). . Pour le contrat de mariage adressez-vous à un notaire.		
LE DÉCÈS	. Pour le constat, adressez-vous à un médecin. . Pour la déclaration rendez-vous à la Mairie du lieu de décès.	. Constat du médecin . Livret de famille		
P.A.C.S. Pacte Civil de Solidarité	Soit chez un notaire. Soit à la Mairie de votre domicile	. Acte de naissance de moins de 3 mois. . Pièce d'identité valide . Convention de PACS à rédiger soi-même. . Déclaration conjointe. . Un justificatif de domicile	Gratuit.	
EXTRAIT DE NAISSANCE	Mairie du lieu de naissance	. Date de naissance, Nom et Prénoms . Par correspondance joindre une enveloppe timbrée à l'adresse de votre mairie de votre domicile.	Gratuit. Frais d'envoi	
EXTRAIT DE MARIAGE	Mairie du lieu de mariage	. Date de mariage, Nom et Prénom . Par correspondance joindre une enveloppe timbrée à l'adresse de votre mairie de votre domicile.	Gratuit. Frais d'envoi	
EXTRAIT DE DÉCÈS	Mairie du lieu du décès ou du domicile du défunt	. Date du décès, Nom, Prénom . Par correspondance joindre une enveloppe timbrée à l'adresse de votre mairie de votre domicile.	Gratuit Frais d'envoi	
LIVRET DE FAMILLE ET DUPLICATA	Mairie de mariage Mairie de résidence	. Formulaire à remplir	Gratuit	En cas de perte : l'État civil des conjoints et enfants

COMMENT OBTENIR	OU S'ADRESSER	RENSEIGNEMENTS - CONDITIONS PIÈCES A FOURNIR	COÛT	OBSERVATION
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ Valable 15 ans	La personne doit se présenter elle-même sur rendez-vous à la Mairie de Fécamp. Tél : 02.35.10.60.40	. 1 photo d'identité (35x45mm) non Coupée (de moins de 6 mois) . Un extrait d'acte de naissance (- 3 mois) pour la première demande . l'ancienne carte d'identité . Votre livret de famille pour le nom d'épouse. . 1 justificatif de domicile (EDF-téléphone) (de moins d'un an) . Pré-demande sur : www.service-public.fr	Gratuit 25€ en timbre fiscal en cas de perte ou vol	Pour le renouvellement l'ancienne carte devra être jointe. Si la carte est périmée depuis plus de 2 ans fournir un extrait d'acte de naissance. En cas de vol, une déclaration à la Gendarmerie de Valmont devra être faite.
PASSEPORT Valable 10 ans 5 ans pour les mineurs	La personne doit se présenter elle-même sur rendez-vous à la Mairie de Fécamp. Tél : 02.35.10.60.40	. 2 photos d'identité (35x45mm) non coupées . Un extrait d'acte de naissance (- 3 mois) pour la 1^{ère} demande . L'ancien passeport . Votre livret de famille. . 1 justificatif de domicile (factures de – de 1 an) . la carte d'identité.	Timbre fiscal - De 15 ans : 17€ Entre 15 et 18ans : 42€ + 18 ans : 86€	
AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE des mineurs	Document à télécharger sur : service-public.fr	. Le cerfa 15646 . La carte d'identité de l'enfant . Copie de la carte d'identité du parent	Gratuit	
PERMIS DE CONDUIRE	Pour un duplicata vous pouvez vous adresser à la Sous-préfecture du HAVRE	. Pour les changements d'adresse où de nom . Pour les permis détériorés, volés ou perdus Fournir : - la copie de la carte d'identité - 2 photos - La déclaration de perte ou de vol établie à la Sous-Préfecture du HAVRE	Gratuit	
CARTE GRISE	. La déclaration de vente . La demande d'immatriculation Les démarches se font uniquement sur internet : www.service-public.fr			

Routes Départementales 925 et 79 Aménagement d'un carrefour chicane Canton de Fécamp

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Département de la Seine-Maritime

SITUATION

Commune de Sainte-Hélène-de-Bondeville



OBJECTIFS DE L'AMÉNAGEMENT

Sécurisation des mouvements tournants entre les RD 925 et 79 et la rue Poret de Blosseville en entrée de commune.

Réduction des vitesses en approche de l'intersection.

Création de BMF du carrefour RD 925/79 à la rue des Grands Vents (environ 750 m vers l'est) et du carrefour RD 925/79 à la hêtraie (environ 750 m vers l'ouest).

INDICATEURS

Sécurité

Sécuriser les échanges entre la RD 925, qui relie Fécamp à Dieppe, la RD 79, qui relie la RD 925 à Eletot, et la Rue Poret de Blosseville, qui permet l'accès à la commune Sainte-Hélène-de-Bondeville. Configuration actuelle du tourne-à-gauche (non borduré, marquage zebra) générant des dysfonctionnements :

- Masques de visibilité mutuels pour les usagers sur la voie de tourne-à-gauche,
- RD 79 et rue de Poret de Blosseville non axées.

Cohérence territoriale

Programme de Sécurisation des Itinéraires Stratégiques.

Origine du projet

Diagnostic sécurité réalisé en avril 2017 suite au CDSR du 20 octobre 2016 (accident mortel).
Réunion en mairie le 10 juin 2022 pour restitution de l'étude de sécurité réalisée en avril 2017.

Coût

Montant estimé de l'opération :
1 300 000 € TTC.

Financement

100 % à la charge du Département de la Seine-Maritime.

Etat d'avancement

Etudes	2023
Avant-Projet-Sommaire	Mars-2023
Projet	2025
DPC	décembre 2023
Procédures réglementaires	2025
Acquisitions foncières	2025
Travaux	2026

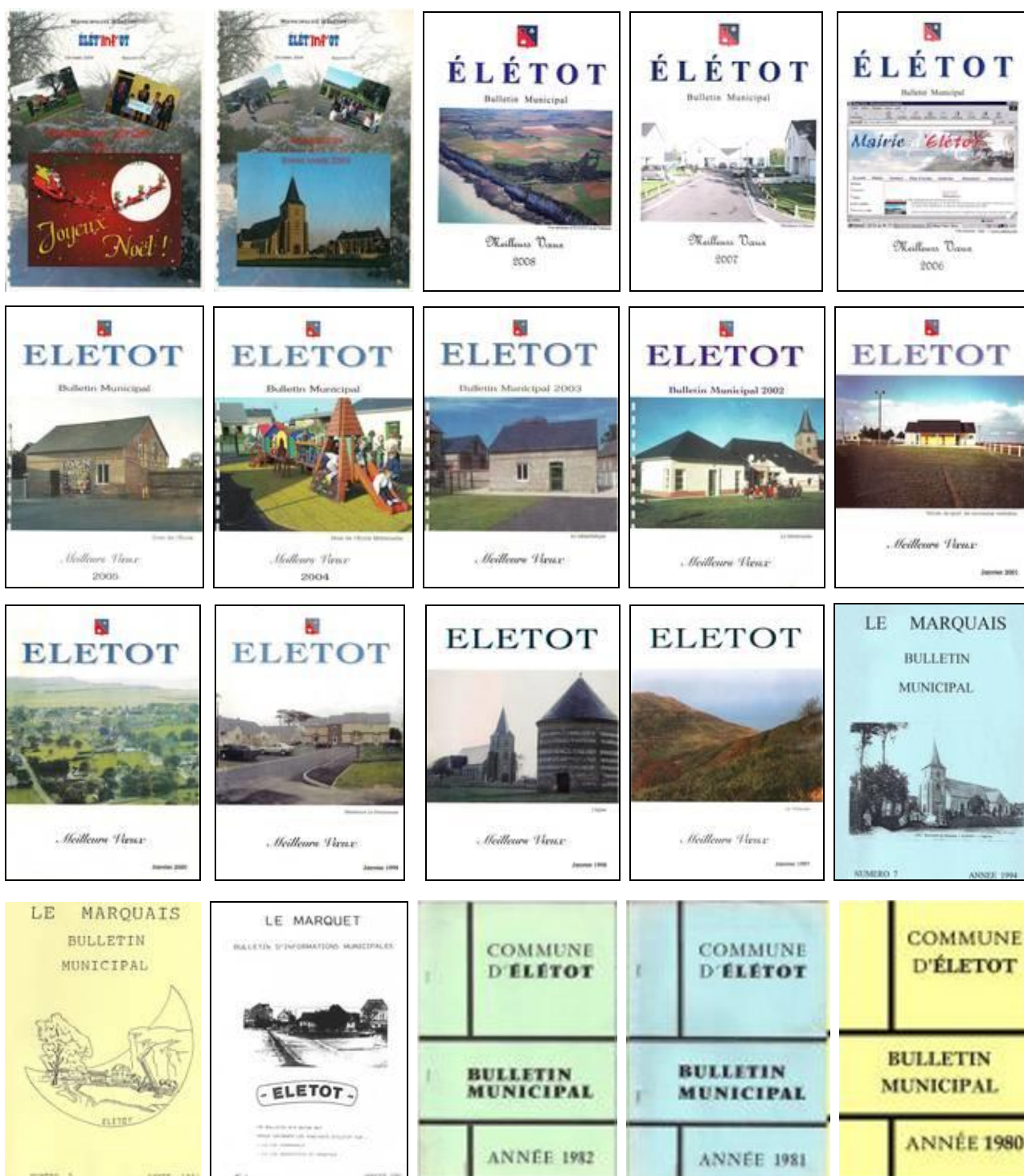
SOLUTION PROPOSÉE



COMMÉMORATION

11 Novembre





Ce bulletin a été réalisé par nos soins. Rédaction : Séverine HÉBERT, Rachel FLAMENT, Geneviève LECOINTRE et Catherine DENEUE.